

« Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi ».....	1
Nouvelles ratifications par la Belgique des Conventions de l'OIT.....	2
Le socle de protection sociale dans le Parlement européen	2
Vers un dialogue social plus efficace dans le territoire palestinien occupé.....	2
Le BIT à une Conférence du CESE en préparation de Rio+20	2
Caritas intéressé par la nouvelle Convention de l'OIT pour les travailleurs domestiques.....	3
Consultation sur les nouvelles normes de sécurité dans les opérations pétrolières et gazières au large des côtes.....	3
Votre opinion sur notre bulletin d'informations	3
Programme des réunions	3
Contactez-nous	4

« Tendances mondiales de l'emploi 2012: Prévenir une aggravation de la crise de l'emploi »



Le 24 janvier 2012, à la veille du Forum économique mondial à Davos et du Sommet de l'UE à Bruxelles, le Bureau international du Travail (BIT) a sorti son rapport phare annuel « [Tendances mondiales de l'emploi 2012](#) » (résumé). Le rapport plaide pour des changements politiques afin de faire face à la récession prolongée du marché du travail et de remettre l'économie mondiale sur la voie d'une relance durable sans risquer de compromettre la stabilité budgétaire.

Les initiatives proposées dans le rapport concernent la coordination des politiques mondiales, les mesures en faveur de la création d'emplois ainsi qu'une diminution de l'incertitude qui freine les investissements privés et par conséquent la création d'emplois, une mobilisation de la marge pour la croissance et les emplois dans les pays excédentaires, et finalement une réparation et une régularisation plus substantielles du marché financier.

Le rapport prévient qu'après trois années de crise chronique sur les marchés mondiaux du travail et dans le contexte d'une nouvelle détérioration de l'activité économique, le chômage accumulé touche actuellement 200 millions de personnes à l'échelle mondiale. Les pertes d'emplois durant la crise et la lente reprise ont résulté dans des inégalités de plus en plus marquées dans les taux de chômage des économies développées et de l'UE, avec un taux historiquement élevé de 45 millions de chômeurs en 2010.

Nouvelles ratifications par la Belgique des Conventions de l'OIT

Le Bureau de l'OIT-Bruxelles salue les efforts renouvelés de la Belgique pour la ratification de certaines Conventions actualisées de l'OIT. Ces efforts suivent une période prolongée d'inactivité. Les employeurs et les travailleurs au sein du Conseil National du Travail (CNT) belge ont insisté sur l'importance de ces ratifications, étant donné que les législations et pratiques fédérales et régionales sont conformes aux instruments de l'OIT et que les mandats belges de l'OIT contribuent intensément aux activités normatives et relatives à l'application des normes de l'OIT.

En 2011, la Belgique a ratifié la [Convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981 \(n° 155\)](#), la [Convention sur les services de santé au travail, 1985 \(n° 161\)](#), la [Convention sur l'administration du travail, 1978 \(n° 150\)](#), et la [Convention sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988 \(n° 168\)](#). L'OIT-Bruxelles espère que cette action résultera bientôt dans l'obtention des approbations internes des régions et de l'état fédéral pour la [Convention du travail maritime de l'OIT](#) et de l'état fédéral pour la [Convention sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011 \(n° 189\)](#).

Le socle de protection sociale dans le Parlement européen

En janvier 2012, le Groupe des Verts du Parlement européen a organisé une conférence-débat sur la protection sociale. A cette occasion, M. Martin Hirsch, membre du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale, a présenté les conclusions du rapport « [Social Protection Floor for a fair and inclusive globalization](#) ». Rudi Delarue, directeur de l'OIT-

Bruxelles a présenté les initiatives de l'OIT pour améliorer la couverture de la protection sociale, pour répondre à la crise financière, économique et sociale. L'OIT-Bruxelles a également annoncé au Parlement européen la Conférence internationale du Travail de juin 2012, pendant laquelle une Recommandation sur les socles de protection sociale sera discutée. Mme Pervenche Bérés s'est félicitée de l'intérêt croissant pour la protection sociale.

Vers un dialogue social plus efficace dans le territoire palestinien occupé

En janvier 2012, le Bureau international du Travail (BIT) a appuyé une mission tripartite Palestinienne aux institutions de l'UE, au Comité économique et social européen (CESE), aux partenaires sociaux et au Conseil National du Travail de la Belgique. Cette mission intensive à Bruxelles contribuera au développement d'un dialogue social viable ainsi qu'à la mise en place d'une structure cohérente pour le management du dialogue social dans le territoire palestinien occupé.

Le BIT à une Conférence du CESE en préparation de Rio+20



La Conférence du Comité économique et social européen (CESE) en préparation de Rio+20 s'est tenue les 7 et 8 février 2012 à Bruxelles. Le directeur du Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale, Susanne Hoffmann, le commissaire européen chargé du développement Andris Piebalgs et le directeur régional du PNUE y ont participé en tant qu'experts sur le « Développement durable - lutter contre la pauvreté et pour la justice sociale ». Pour sa contribution, Mme

BULLETIN D'INFORMATIONS

N°1 février 2012

Hoffmann a présenté la [position de l'OIT en vue du sommet Rio+20](#) (en anglais), en soulignant l'importance d'une transition juste et équitable vers une économie verte qui inclut la création d'emplois verts décents et la protection sociale. En outre, elle a fourni des exemples de projets montrant des bonnes pratiques dans des pays en développement où le BIT est en train de poser les piliers d'une transition juste et équitable (voir aussi le « [Guide de ressources sur les emplois verts](#) »). Les principaux messages du BIT ont été repris dans les conclusions de la Conférence.

Caritas intéressé par la nouvelle Convention de l'OIT pour les travailleurs domestiques



Le 16 décembre 2011, le Bureau de l'OIT-Bruxelles a présenté la nouvelle [Convention sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011 \(n° 189\)](#), ainsi que la [Recommandation](#) annexée, à un séminaire de Caritas Europe. L'objectif était d'informer Caritas sur le potentiel des instruments de l'OIT pour améliorer la protection des travailleurs domestiques et de mieux structurer le secteur d'assistance à la personne. L'OIT-Bruxelles a également clarifié les démarches nécessaires à la ratification d'une Convention par les Etats membres de l'UE, et a expliqué la façon dont l'UE, les Etats membres, les partenaires sociaux et d'autres organisations de la société civile peuvent promouvoir la ratification et l'application des Conventions de l'OIT.

Consultation sur les nouvelles normes de sécurité dans les opérations pétrolières et gazières au large des côtes



Le 31 janvier 2012, le BIT a activement participé à une rencontre à Bruxelles entre parties concernées au niveau de l'UE au sujet d'une proposition d'un « [Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la sécurisation des activités de prospection, d'exploration et de production pétrolières et gazières en mer](#) ». Yasuhiko Kamakura, spécialiste des questions industrielles pétrolières et gazières au [Département des activités sectorielles du BIT](#), a fait appel aux instances de réglementation du secteur du pétrole et du gaz de l'UE ainsi qu'aux partenaires sociaux afin qu'ils assurent que les mesures de prévention et de protection sont conformes aux instruments de l'OIT sur la sécurité et la santé au travail. Il semble que le Règlement proposé sera adopté vers la fin de cette année.

Votre opinion sur notre bulletin d'informations

Nous aimerions savoir comment vous évaluez le bulletin d'informations de l'OIT-Bruxelles. Pourriez-vous nous aider à améliorer notre bulletin, en répondant à quelques questions succinctes via [ce lien](#) (anglais) ? Nous vous remercions d'avance pour votre coopération!

Programme des réunions

[Liste des réunions prévues par le BIT](#)



Organisation
Internationale
du Travail

Bureau de l'OIT

*pour l'Union européenne
et les pays du Benelux*

BULLETIN D'INFORMATIONS

N°1 février 2012

Contactez-nous

Pour plus d'informations sur les activités du BIT,
veuillez contacter :

OIT-Bruxelles

rue Aimé Smekens 40

B-1030 Bruxelles

Belgique

Tél. : + 32 (0)27365942

Fax : +32 (0)27354825

Courriel : ilo-brussels-press@ilo.org

Site internet : www.ilo.org/brussels

